

# OBSERVATOIRE RAPACES DIURNES 2021

## ENQUETE BUSARDS/MILANS 2021

### Côte-d'or & Saône-et-Loire

La LPO Bourgogne-Franche-Comté participe depuis 2004 à l'**Observatoire des rapaces diurnes** mis en place par la LPO Mission Rapace et sous la responsabilité scientifique du CNRS (CNRS de Chizé). Ce suivi annuel ou Observatoire rapaces doit permettre d'accroître et d'affiner les connaissances sur l'état des populations et de dégager les tendances et évolutions des rapaces nicheurs de France. Il a donc pour vocation d'orienter les stratégies de conservation des rapaces. Il s'avère notamment être un outil efficace pour déceler d'éventuels déclin et permettre de réagir rapidement. Pour rappel, le but de ce suivi est d'estimer les tendances de population (augmentation, diminution ou stabilité) des différentes espèces de rapaces diurnes. Pour cela, des bénévoles relèvent chaque année le nombre de couples présents sur **des carrés de 25 Km<sup>2</sup>** (5 x 5 km). Le suivi consiste en un recensement le plus exhaustif possible de la population (nombre de couples) des rapaces nicheurs présente sur au moins un carré de 25 Km<sup>2</sup> dans chaque département. Pour chaque couple recensé, il doit être précisé s'il s'agit d'un couple nicheur certain, probable ou possible. A l'issue de l'enquête, les données sont transmises à l'Observatoire des rapaces diurnes. Pour qui aime observer les rapaces, c'est l'occasion de joindre l'utile à l'agréable !!!

**En plus des carrés rapaces diurnes « normaux » dans lesquels toutes les espèces de rapaces doivent être recensées, nous avons à prospecter des carrés « Milan » et « Busard » comme cela a été fait en 2019 et 2020. Cette enquête busards-milans qui devait se réaliser en 2019 et 2020 est prolongée d'un an.**

**Attention : Pour chacun de ces carrés particuliers, qu'il soit noté « Milan » ou « Busard », nous devons recenser à la fois les deux espèces de Milans (Milan noir et Milan royal) ET les trois espèces de Busards (B. cendré, B. Saint-Martin et B. des roseaux). Certains carrés peuvent être désignés carré rapaces « normaux » ET « milan/busard ».**

Ci-dessous la liste et la carte des carrés rapaces et des carrés enquête busards-milans pour la **Saône-et-Loire**. Remarque : les carrés avec un double n° sont à la fois un carré busards et un carré rapaces.

Si vous êtes intéressés pour prospecter en Saône-et-Loire un carré rapaces, un carré « Milan » ou un carré « Busard » ou pour avoir des informations sur ces prospections, **merci de contacter rapidement (avant début mars 2021) Brigitte Grand : [brigitte.grand@lpo.fr](mailto:brigitte.grand@lpo.fr)**

N° carré	Commune	Rapaces	Busards	Milans
2826o	Issy-l'Evêque	x		
2927o	La Guiche	x		
2827e	Palinges	x		x
2925e	Couches	x		x
3025o	Chagny	x		x
2726e	Cressy-sur-Somme			x
2727e	Perrigny-sur-Loire			x
2827o	Rigny-sur-Arroux			x
3027o	Chissey-les-Mâcon			x
3026e	Ouroux-sur-Saône			x
3027e	La Truchère		x	
3125e	Authumes		x	
3126e	Montcony		x	



